

Nous recommandons de conserver dans son sac-à-dos, cette fiche santé.

Sur celle-ci, la personne aura noté ses nom et prénom, sa date de naissance, les coordonnées de son médecin traitant, les éventuelles maladies dont elle pourrait souffrir, et le nom des traitements suivis dans ce cas, les allergies qu'elle peut manifester, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence.

En cas d'accident, malaise, ... Cette fiche pourra être consultée lors d'une action rapide des secours.

Bien sûr, elle n'est prévue que dans ce cas et n'a pas lieu d'être remise à l'association.

Il vous suffira simplement d'avertir de la possibilité d'incidents et sur la présence de ce document ainsi que l'endroit où vous le conservez.

Cette fiche est personnelle et ne peut être divulguée, toute personne ayant eu connaissance d'informations de ce genre, est tenue au secret médical ; le non-respect de cette règle est répréhensible par la loi et peut entraîner des sanctions pénales.

FICHE INDIVIDUELLE DE SANTE

Nom :

Prénom :

Date de naissance

Adresse :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Tél.

Tél.

Médecin traitant :

Docteur

Tél.

Médication personnelle :

Autres informations médicales :

A classer dans le sac à dos avec les carte vitale, carte groupe sanguin, et la licence

Fait le :